

Réseau Mammifères ONF

2018

Bilan d'activité 2018



*Pose d'un harp-trap pour capture des murins de Bechstein de la maison forestière,
Forêt de Coat Loch
(© L. Tillon, ONF)*



*Murin de Bechstein équipé d'un émetteur
(© LY. Bertali)*



Réseau Mammifères de l'ONF

Référence à utiliser

[TILLON L., 2019 : Réseau Mammifères. Bilan de l'activité 2018. Office National des Forêts, DFRN, janvier 2019 : 16 pages.]

Table des matières

Préambule	3
Le réseau Mammifères	4
Les actions locales en DT/DR/Agences	9
Les actions nationales	12
Appui statistique aux différentes études mises en œuvre par le réseau	12
Formations du réseau.....	12
Actions de recherche.....	15
Partenariats	15
Plans nationaux d'actions (PNA)	16



Piège à micromammifères avec boîte dortoir (gauche), équipe du réseau Mammifères durant le relevé des pièges pour identification et relâchés sur place (droite), forêt de St Hugon (photos S. Laguet ©),

Préambule

Dans le cadre de la stratégie nationale en faveur de la biodiversité, et des engagements de l'ONF au titre de sa politique environnementale, les réseaux naturalistes jouent un rôle majeur. Ils permettent de développer la connaissance du patrimoine naturel national et de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans la gestion multifonctionnelle des forêts gérées par l'ONF. L'action des réseaux passe tout particulièrement par la mise en œuvre de la politique environnementale nationale et territoriale, basée sur la stratégie nationale d'acquisition des connaissances. Ils participent à son déploiement au travers d'études naturalistes en réponse à des besoins territoriaux liés à la gestion forestière. Les réseaux contribuent aussi au rayonnement de l'ONF à l'externe par l'apport de compétences techniques au sein du paysage institutionnel environnemental et scientifique.

L'action des réseaux a été confortée par le Contrat d'Objectifs et de Performance 2016-2020. Au nombre de six, ces réseaux de compétences naturalistes sont pilotés par la Direction Forêts et Risques Naturels.

Ce bilan est volontairement synthétique. Chaque étude fait l'objet d'un rapport final, de 2 types :

- Des rapports d'inventaire ou d'expertise qui présentent les données récoltées sur le terrain, ainsi qu'une lecture éclairée des résultats. L'ensemble des données brutes est enregistré dans la Base de Données Naturalistes (BDN). Lorsque ces données sont acquises sur fonds propres ou à l'aide de financements publics, elles acquièrent un statut « public ». Elles sont diffusables et diffusées via l'INPN¹ par l'ONF. Ces rapports permettent ainsi de fournir une interprétation des informations de terrain. Ils sont par ailleurs enregistrés dans le Portail Biblio et ainsi disponibles à tous les personnels de l'ONF. Quand ils concernent les chiroptères, systématiquement depuis 2010, ils sont transmis au Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges (qui collectionne toute la documentation française sur les chiroptères dans le cadre du Plan National d'Actions).
- Des rapports de gestion, transmis uniquement au commanditaire de l'étude, qui a réclamé l'expertise du réseau (généralement les Directeurs d'Agence, parfois les Directeurs Territoriaux). Ces rapports ne sont donc disponibles qu'auprès de ces commanditaires.

De nombreuses références concernant le réseau mammifères sont par ailleurs disponibles sur Intraforêt (<http://intraforet.onf.fr/dg/dern/res/resmammi/sommaire>).

¹ INPN : L'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) est géré par le Muséum national d'histoire naturelle, depuis 2002. Il gère et diffuse en ligne des informations sur le patrimoine naturel terrestre et marin (espèces animales, végétales, fongiques et microbiennes actuelles et anciennes, habitats naturels, espaces protégés et géologie) en France métropolitaine et en outre-mer.

Le réseau MAMMIFERES

Le réseau Mammifères est constitué de 46 membres répartis sur l'ensemble des espaces gérés par l'ONF en France métropolitaine (cf. carte suivante).

L'ONF gère près de 4.4 millions d'hectares, dont 1.7 millions d'hectares de forêts domaniales en métropole où les réseaux naturalistes ont priorité d'action. On retrouve dans ces forêts la plupart des espèces de Mammifères terrestres et volants. Parce que les scientifiques d'Europe considèrent aujourd'hui que la forêt constitue un refuge pour la biodiversité, en particulier pour les Mammifères, la responsabilité de l'ONF dans la préservation de ces espèces doit être considérée comme très élevée. La gestion des forêts par l'ONF intègre ainsi l'enjeu de conservation de ces espèces, d'autant plus pour certains groupes dont les espèces sont toutes protégées (cas des Chiroptères).

OBJECTIFS DU RESEAU

Le Réseau Mammifères a été constitué pour soutenir l'ensemble de l'ONF dans la prise en compte de ces espèces dans les différentes activités de l'établissement. Les forestiers de ce réseau sont avant tout des personnels gestionnaires de forêt. Les membres du réseau sont à même de connaître les différents enjeux de la forêt d'aujourd'hui. De plus, grâce à leurs compétences naturalistes ils assurent le lien entre les gestionnaires forestiers et les partenaires scientifiques comme associatifs.

➤ **Apporter son appui à la communauté ONF**

Cela se traduit, au niveau national ou local, par diverses missions comme :

- Le pilotage technique d'actions de Plans nationaux d'actions (PNA) portés par le MTES²
- L'appui à la rédaction des prescriptions environnementales de l'ONF
- L'inventaire ou l'expertise en Réserve Biologique comme en forêt domaniale
- L'expertise naturaliste pour prise en compte de la biodiversité dans certains aménagements forestiers à enjeux fort de conservation de la biodiversité
- La rédaction de guides techniques
- L'expertise technique de sites particuliers (ouvrages d'art, bâtiments) pour intégration de l'enjeu sur la faune (dont les Chiroptères)
- L'appui à la Direction commerciale (DCBS) sur les questions liées aux Mammifères
- L'organisation de formations à destination des personnels ONF
- ...

Pour mener à bien ces missions, il est néanmoins indispensable de :

➤ **Conserver/développer les compétences naturalistes du réseau**

- Par la mise en place de formations pour les membres du réseau
 - En favorisant les échanges : regroupements d'une partie du réseau lors de missions d'inventaire, réunion du réseau tous les 3 ans (un rassemblement a été organisé en 2016 ; rassemblement précédent : 2013 ; le prochain devrait être en 2019)
 - Par la spécialisation de certains membres du réseau sur des méthodes d'analyse statistique (en lien avec des partenaires scientifiques) : modélisations spatiales, dynamique de populations, sélection d'habitats ...
 - Lors d'échanges avec les partenaires associatifs et scientifiques
 - Par le développement de programmes scientifiques
- Par la mise en place d'une veille scientifique et bibliographique active (voir encart dédié).

² Ministère de la transition écologique et solidaire

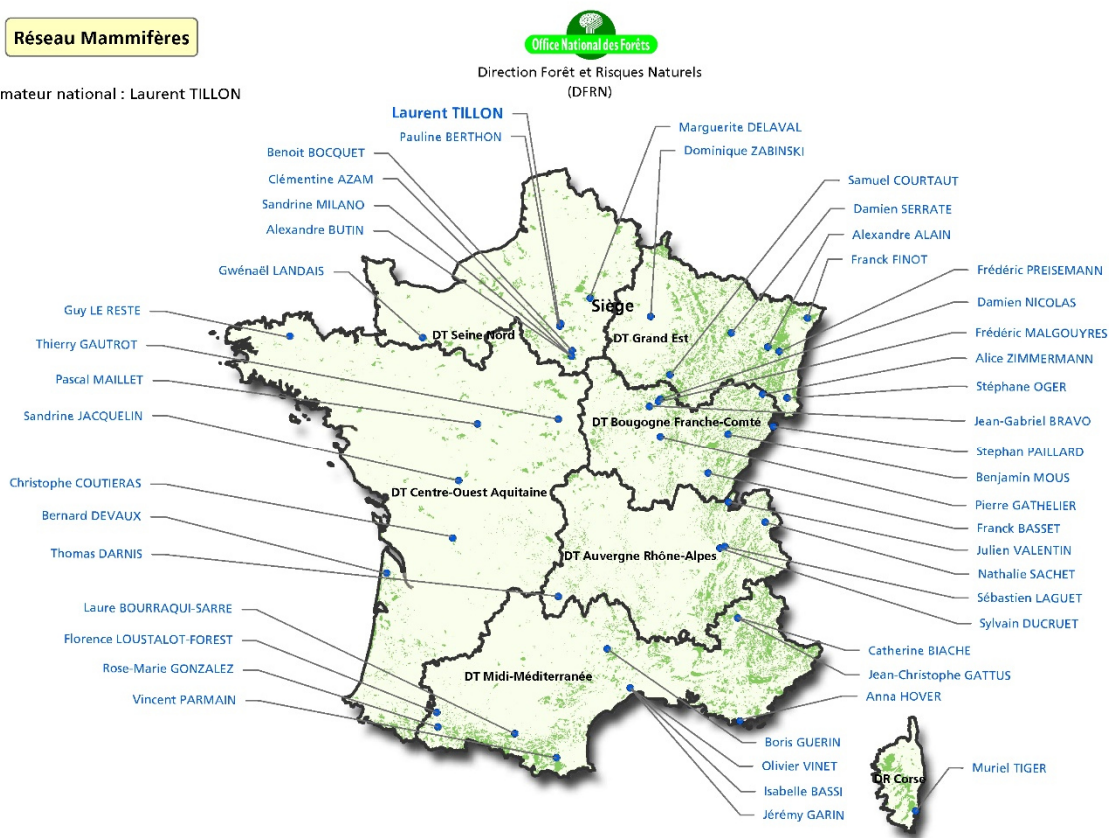
Bilan d'activité du réseau Mammifères - 2018

Les membres du réseau qui œuvrent pour ces missions, s'intègrent dans une démarche respectueuse des espèces et des habitats, et s'engagent à respecter les procédures internes à l'ONF de mise en œuvre des expertises, par :

1. L'obtention de la carte d'autorisation de captures d'espèces protégées après formation spécifique et validation par un collège d'experts (dont la SFEPM et un docteur vétérinaire spécialisé en faune sauvage). Depuis 2017, le réseau s'insère dans le système d'évaluation de compétence à la capture des chiroptères mis en place par le MNHN dans le cadre du PNA sur les chiroptères (pour mémoire, ce dispositif mis en place s'est fortement inspiré du système existant à l'ONF depuis 2007).
2. Le respect des codes de déontologie sur la manipulation de la faune sauvage, en particulier pour les Chiroptères.
3. La mise en œuvre des actions uniquement commandées et/ou validées par les Agences ONF, donnant lieu à un rapport final d'expertise ou d'inventaire, et à la saisie des données dans la BDN, les rendant ainsi accessibles à toute la communauté ONF.

Réseau Mammifères

Animateur national : Laurent TILLON



Localisation des membres en 2018

Conception : C. Baudran - F. Séjourné

Localisation des membres du réseau Mammifères au 1^{er} juillet 2018.

En 2018, quelques mouvements ont eu lieu au sein du réseau.

Entrants

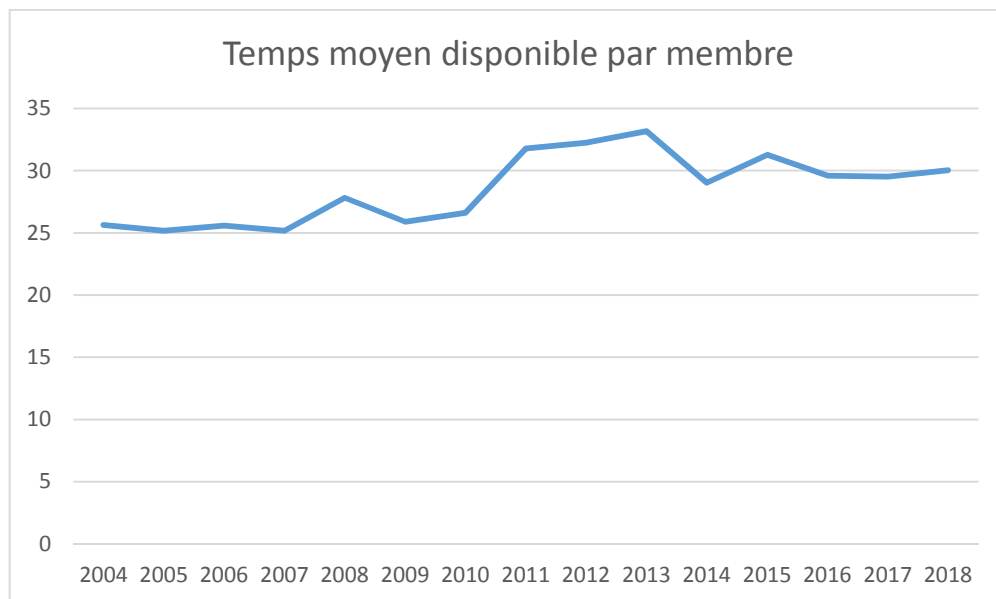
Clémentine AZAM (DT SEINO)
Pauline BERTHON (ANET)
Anna HOVER (DT Méditerranée)

Sortants

Samuel COURTAUT (DT Grand Est) – *Départ pour l'ONCFS (printemps 2018)*
Catherine DECK (DT SEINO) – *Surcharge de travail (janvier 2018)*
Cyrille LEBIHAN (DT COA) – *Mutation (janvier 2018)*
Jean-Charles RAYNAUD (DT Grand Est) – *Surcharge de travail (janvier 2018)*

Pour mémoire, l'année 2015 a été l'année du départ de 4 personnes pour un seul entrant. Tout début 2018, le réseau compte 3 sortants ainsi que le départ d'un membre du réseau vers l'ONCFS en mai pour 3 entrants, proposant presque un équilibre entre les entrées et les sorties. Au 1^{er} janvier 2019, le réseau compte par contre 3 nouvelles sorties (1 départ de l'ONF et 2 difficultés de compatibilité entre l'activité réseau et le métier local), sans compensation par de nouvelles entrées.

Le temps consacré à cette activité représente au total **1475 jours en 2018** (contre 1481 jours en 2017 et 1388 jours programmés en 2019) avec, en moyenne, environ **30 jours** par membre (hors temps de l'animateur, contre 31,3 jours en 2015 et 29,6 en 2017, *voir graphique* « Temps moyen disponible par membre »), soit entre 10 et 30 jours pour les membres en apprentissage ou confirmés, et généralement plus de 35 jours pour les membres référents du réseau. L'évolution du temps moyen par membre s'est globalement stabilisée depuis 2012. On note toutefois l'amorce d'une tendance à la diminution du nombre de membres début 2019, sans que des compensations s'opèrent par l'arrivée de nouveaux membres (*voir graphique* « Evolution du nombre de membres et de jours »). Les départs de 2015 qui avaient été anticipés pour partie en 2014 par le recrutement de plusieurs membres, ont nécessité le renforcement de l'équipe en 2016. Le réseau recherchera maintenant à stabiliser ses effectifs, voire à recruter de nouveaux membres dès 2020.

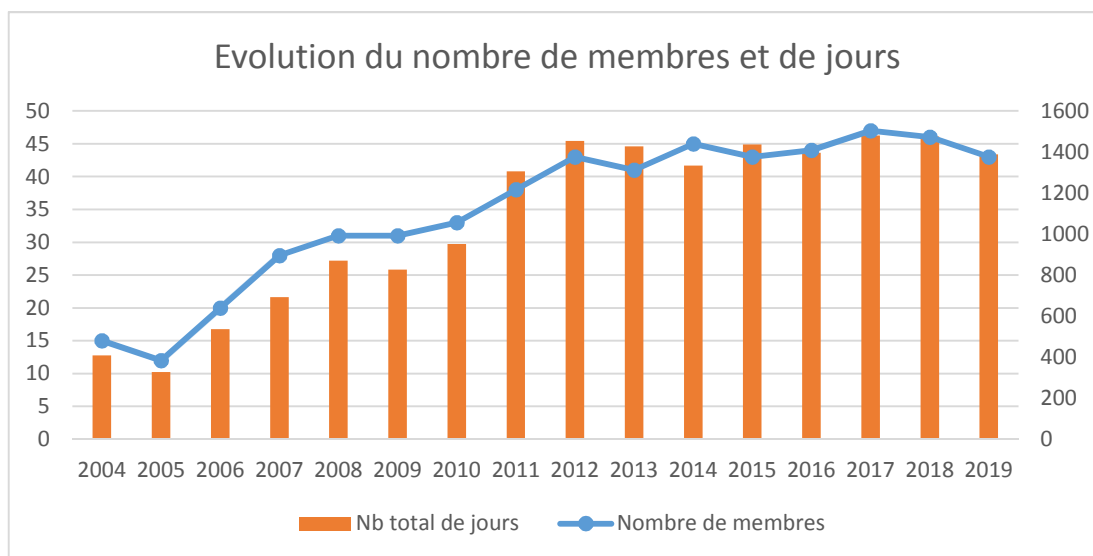


L'expérience de 15 années d'existence du réseau montre que le temps nécessaire pour la bonne acquisition et l'entretien des compétences en mammalogie est au minimum de 30 jours.

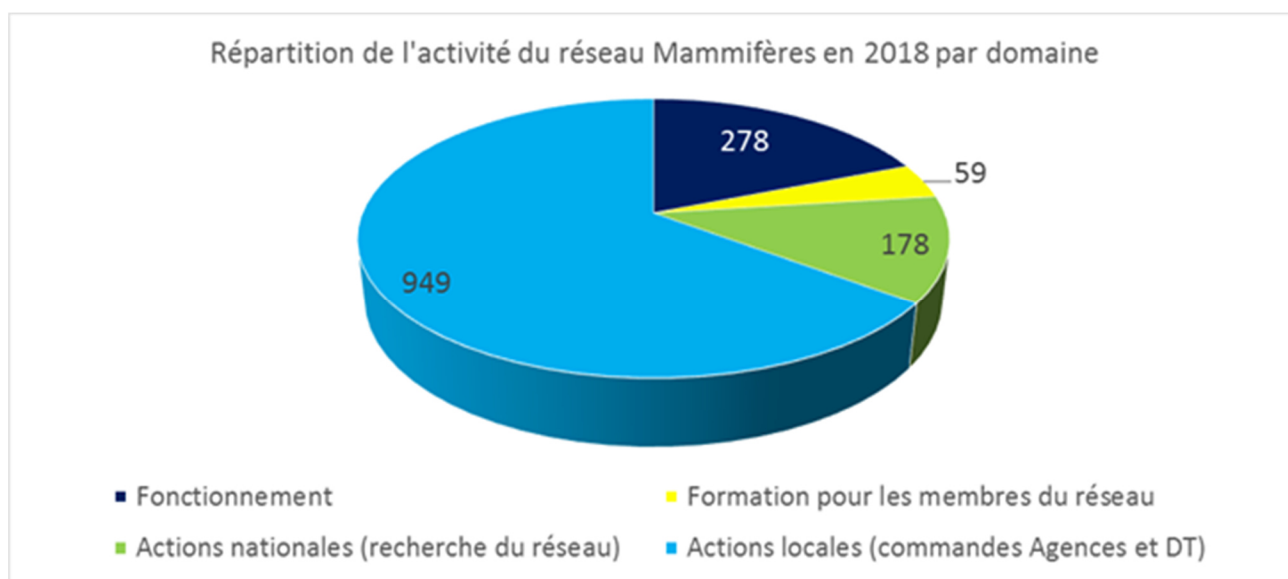
La baisse de temps moyen par membre, observée en 2016, s'explique par l'arrivée des nouveaux membres. En effet, le temps réseau accordé à un membre débutant est de 20 jours en moyenne (il fut même de 10 jours pour l'un d'eux). La première année, cela facilite l'intégration d'un nouveau membre sans impacter trop brusquement l'organisation interne de son service d'appartenance. En 2015, le temps des nouveaux arrivants avait généralement évolué vers le temps minimum requis pour acquérir et entretenir la compétence dans les disciplines mises en œuvre par le réseau : 30 jours, expliquant la petite hausse de temps moyen passé par les membres du réseau. A contrario, en 2017, plusieurs membres ont eu des difficultés à inclure leur activité réseau au sein de leurs activités métier locales. 2018 a été l'occasion de restaurer un temps permettant à chacun d'acquérir puis d'entretenir ces compétences. Néanmoins, la surcharge de travail pour certains d'entre eux nous a incité à amorcer, depuis 2017, une baisse de temps d'activité naturaliste, voire des départs progressifs.

Projection sur 2019

En 2019, si le temps moyen par membre se stabilise dans la globalité, le phénomène de surcharge locale de travail tend à l'amplifier pour plusieurs d'entre eux. Ainsi, le temps réseau de plusieurs membres oscille autour de 15 à 25 jours. Ceci est insuffisant pour assurer l'acquisition et le maintien des compétences requises pour l'étude des mammifères sauvages - et ce malgré un investissement en formation important depuis plusieurs années. C'est un état de fait qui entraîne des difficultés de fonctionnement et d'organisation pour le réseau, parfois de manière insoluble.



Distribution de l'activité : une part consacrée aux actions locales largement majoritaire !



Sur les 1475 jours disponibles pour le réseau Mammifères en 2018, l'effort a avant tout porté sur un **soutien aux demandes locales des Agences et des Directions territoriales : 65% de l'activité globale**. Pour comparaison, ce temps était de 55% en 2016 et de 63,5% en 2017.

Temps de fonctionnement, un minima de temps incompressible.

Pour sa bonne marche, un réseau naturaliste nécessite de consacrer un quota de temps à son fonctionnement propre, condition sans laquelle il serait difficile d'apporter la meilleure expertise possible auprès des Agences et Directions territoriales. 19% du temps y a été consacré en 2018 (animation du réseau, support pour la mise en place de protocoles, suivi et pilotage de PNA, appuis statistiques, validation de données BDN, soutien à l'identification d'espèces difficiles à identifier...).

NB : L'animation, indispensable au bon fonctionnement du réseau, repose à la fois sur le travail de l'animateur, qui coordonne les actions mises en œuvre, mais aussi sur l'investissement d'un membre, Frédéric MALGOUYRES, dont le rôle est proche de celui d'un adjoint à l'animateur, qui aide l'animateur à organiser le programme du réseau et qui gère particulièrement l'ensemble du matériel du réseau. Ce travail est lourd et fastidieux. Grand merci à lui pour ce soutien si précieux.

La formation, un élément indispensable dans cette discipline.

On considère qu'il faut au moins 3 ans de pratique très intensive de la détection ultrasonore (avec une sortie nocturne tous les 2 soirs d'avril à septembre) pour en maîtriser la technique. Cela est impossible à mettre en œuvre au sein de la seule activité du réseau. Il faut donc plusieurs années de pratique avant d'acquérir une autonomie suffisante (parfois près de 10 ans). Ainsi, un temps de formation annuel y est dédié. Il reste néanmoins limité à 4% du temps total en 2018 (5,2% en 2017).

NB : Plusieurs jours de fonctionnement ont été consacrés à un temps de formation indirect auprès des membres qui réclamaient un soutien en détection ultrasonore, en proposant plusieurs rencontres d'une heure certains midis en utilisant l'outil Skype. Ces entretiens ont été dirigés par Olivier VINET et Thomas DARNIS, que nous remercions vivement pour ces initiatives.

Initier des programmes de recherches, un élément indispensable pour combler certaines lacunes de connaissance.

Enfin, l'expertise ne peut être juste que si les connaissances sont suffisantes sur les relations entre les espèces et les écosystèmes forestiers. La prise en compte de ces espèces dans la gestion s'en trouve alors facilitée. Pourtant, très peu de laboratoires de recherche se sont spécialisés sur les relations entre les Mammifères et la forêt, notamment pour les Chiroptères. Ainsi, le réseau s'est engagé dans plusieurs programmes de recherche visant à combler ces lacunes de connaissances. Cela représente 12% du temps total consacré par le réseau (il était de 13,6% en 2017).

LES ACTIONS LOCALES EN DT/DR/AGENCES

Le réseau Mammifères a été sollicité pour diverses missions dans les territoires. Ces demandes sont remontées *via* les projets complexes. Certaines de ces actions se déroulent sur plusieurs années conformément aux protocoles nécessaires permettant de répondre aux questions posées.

- ✓ La plupart de ces missions ont donné lieu à un rapport qui a été diffusé à l'ensemble des personnels concernés (DFRN, DT/DR, Agence, UT...), par voie hiérarchique. Quand une étude a donné lieu à un rapport de préconisation de gestion, le rapport n'a été transmis qu'au commanditaire (Directeur d'Agence et à l'Adjoint au Directeur territorial). Celui-ci peut en disposer à son gré et en maîtriser la diffusion comme la mise en œuvre. Dans plusieurs cas, ces résultats d'études ont été accompagnés d'une restitution orale (en réunion d'UT par exemple).

DT Grand Est

- ✓ Rédaction d'une synthèse des connaissances sur le Douglas et la biodiversité (réf. 8600007) : 5j. Ce projet a bénéficié d'un report des 5j initialement dédiés au projet 8600005. Il est en cours de finalisation
- ✓ Suivi ponctuel du Lynx (mise en place et suivi de pièges photos, massif du Donon) (réf. 8692003) : 5 j
- ✓ Inventaire des chiroptères de la RB de la Chatte pendue (réf. 8692004) : 25 j
- ✓ Inventaire des chiroptères de la RB du Niederwald (réf. 8693008) : 29 j
- ✓ Inventaire des chiroptères de la RB des deux Lacs (réf. 8693011) : 25 j
- ✓ Dendromicrohabitats forestiers, les reconnaître et les conserver - Elaboration d'une méthodologie simplifiée de hiérarchisation (réf. 8600005) : 5 j. Cette action n'a finalement pas été mise en œuvre à la demande de la DT, malgré la mobilisation de temps.

DT Bourgogne Franche-Comté

- ✓ Etat initial des chiroptères en RB de Vernay en FD d'Anost (réf. 8455016): 29 j
- ✓ Expertise de l'abri de la Vieille Hutte en vue d'un aménagement en faveur des Chiroptères en forêt de Saint Antoine (réf. 8425001) : 2 j
- ✓ Contribution au suivi du Lynx dans les forêts franc-comtoises (réf. 8400001) : 8 j
- ✓ Inventaire micromammifères sur les placettes BGF-RDI en FD de Saint-Pierre (réf. 840014) : 14 j
- ✓ Inventaire micromammifères sur les placettes BGF-RDI en FD du Noirmont (réf. 840015) : 12 j

DT COA

- ✓ Synthèse et compléments à la connaissance naturaliste du Massif forestier de Bercé, années 2017 et 2018 (volet chiroptères, étude coréalisée avec le réseau Habitat-Flore) (réf. 8320005) : 110 j
- ✓ Expérimentation chiroptères par rapport à la gestion forestière (FD du Gâvre) (réf. 8320007) : 30 j
- ✓ Projet télémétrique sur le Murin de Bechstein (gîtes et terrains de chasse) en FD de Coat Loch (réf. 8325001) : 140 j
- ✓ Inventaire des chiroptères dans les bâtiments forestiers en Poitou-Charentes (réf. 8330007) : 6 j
- ✓ Inventaire initial des chiroptères de la RB du Vallon de Maupas en FD de Chinon (réf. 8335008) : 30 j
- ✓ Inventaire initial des chiroptères de la RB de la Tourbière des Froux en FC de Manou (réf. 8335009) : 30 j
- ✓ Etude de la dynamique de population de *M. bechsteinii* en forêt de Tronçais, projet pluri-annuel, dont les résultats devraient profiter à une plus large échelle à la gestion forestière (réf. 8335003) : 80 j

DT Seine-Nord

- ✓ Etude du Raton laveur en FD de St Gobain (réf. 8510007) : 10 j (ce projet a surtout donné lieu à des échanges avec l'ONCFS sur le lien vis-à-vis de la forêt, sans opérations de terrain)
- ✓ Etude chiroptères en RB de Vesly-Pissot (réf. 8530004) : 17 j

DT Méditerranée

- ✓ Suivis des populations de chiroptères présentes dans 2 maisons forestières (FD de Méouge et FD de Montdauphin) (réf. 8735010) : 3 j
- ✓ Etude/expertise des grottes et avens avec fréquentation humaine et fort potentiel chiroptères : 9 cavités à enjeux dont cavité école, FD du Pic St Loup (réf. 8765005) : 10 j
- ✓ Inventaire initial des chiroptères en RB d'Aiguines (réf. 8770007) : 25 j
- ✓ Inventaire des gîtes de chiroptères en RBI des Maures en lien avec le plan de gestion : améliorer la connaissance de la présence des chiroptères sur la RBI - 1^{ère} année de détection en 2018 (étude prévue sur 2 ans) (réf. 8770010) : 25 j
- ✓ Suspicion de la Grande noctule en FD d'Estelas (réf. 8785001) : 40 j
- ✓ Acquisition de données sur les chiroptères en forêts de Gar Cagire et de Montreich, année 1 (réf. 8785002) : 20j
- ✓ Inventaire chiroptères de la RBI de Saint-Pé-de-Bigorre, année 1 (réf. 8790002) : 45 j

DT Rhône-Alpes Auvergne

- ✓ Connectivité entre la trame bleue et la trame de vieux bois (réf. 8800003) : 25 j
- ✓ Inventaire des chiroptères en RB d'Archiane (FC de Treschenu-Creyers) (réf. 8810004) : 25 j
- ✓ Inventaire des micromammifères sur les "placettes de tests sylvicoles ONF-RDI Alpes du Nord avant/après exploitation" en FD de Saint-Hugon (réf. 8820001) : 15 j
- ✓ Analyse tridimensionnelle de l'utilisation des trouées par les chiroptères (réf. 8820002) : 15 j
- ✓ Recherche de gîtes à grandes noctules dans la vallée de l'Auze/Dordogne (Cantal/pleaux, FD de Miers) (réf. 8835003) : 45 j
- ✓ Inventaire des chiroptères en RB de Chamalière et de Peyre Ourse, FD de Murat (réf. 8835010) : 35 j

DR Corse

- ✓ Etude sur l'intérêt chiroptérologique des yeuseraies corses (réf. 9005007) : 20 j

Plan National d'action sur les chiroptères : Journées techniques forestières

- ✓ Mise en œuvre de journées techniques sur la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière en région (réf. 9299012) (voir encadré suivant) : 78 j

Pour chaque action, les données collectées ont été saisies dans la Base de données naturalistes de l'ONF et sont disponibles pour la gestion. Actuellement, cela représente 305 199 données enregistrées pour les Chiroptères, et jusqu'à 375 000 données globalement pour les Mammifères, Chiroptères compris. Pour des questions de planning, certains bilans d'étude sont toujours en cours de rédaction.

Plan National d'Action sur les chiroptères :
Mise en œuvre de journées techniques sur la prise en compte des chiroptères
dans la gestion forestière en région

Lors du deuxième Plan National d'Action Chiroptères (2009-2013), une action portait pour la première fois sur la forêt. L'action avait comme objectif prioritaire de mettre en œuvre des projets permettant d'améliorer le niveau de connaissance sur le lien entre les espèces et la forêt (tant pour les gîtes que pour les terrains de chasse), et de lancer des opérations de gestion conservatoire, soit dédiées à certains sites à enjeux, soit de manière globale au niveau national. Pour cette première expérience dans le cadre de ce PNA, l'action se limitait à une mise en œuvre en forêt publique. Elle a été clôturée par une journée technique réunissant tous les acteurs de cette action : le ministère chargé de l'écologie, la DREAL référente du plan, l'animateur du plan (la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels) et des associations naturalistes portées par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères SFPEM. Cette journée technique a été l'occasion de faire un premier bilan de l'action sur la durée du plan, puis de faire état des connaissances acquises. Enfin, il a été acté le principe de la mise en place d'une journée technique forestière en début de PNA suivant, en région. Le but : promouvoir des partenariats et des actions communes visant la conservation des chiroptères en forêt.

Un troisième PNA a été élaboré, pour une période de 10 ans. Le pilotage de l'action forestière est porté à trois têtes : la SFPEM, le CNPF et l'ONF, sous l'égide du MTES et le contrôle de la FCEN. Il a été convenu de mettre en place des journées techniques dès 2018. Comme au niveau national, il s'agissait de proposer des bilans de connaissance, puis de stimuler des opérations communes de conservation. Dans bien des cas, les échanges avaient aussi pour objectif d'aider les opérateurs régionaux à définir ensemble les actions à mener dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA, en cours de rédaction. Si les invités étaient les DREAL avec leurs animateurs régionaux, la partie organisation de ces journées a été prise en charge par le Réseau Mammifères de l'ONF pour trouver les sites d'accueil privilégiés afin d'aborder ces sujets, en bénéficiant d'un soutien du MTES (via la MIG sur la biodiversité). Ces journées ont ainsi été l'occasion d'illustrer l'action du Réseau Mammifères depuis sa création en 2004, et de montrer que l'ONF assume pleinement son rôle de gestionnaire ayant intégré l'enjeu de conservation de la biodiversité, dont les chiroptères. Plusieurs exemples ont été cités.

Parce que l'objectif était de toucher le plus grand nombre de personnes concernées par ces sujets sur le terrain, ces réunions ont été organisées en restant sur le périmètre des anciennes régions, limitant ainsi la distance entre les personnes et le site de réunion. Ce choix a été pertinent, puisque le nombre de participants, oscillant entre 30 et 50 personnes selon les régions, démontre l'intérêt que les différents acteurs avaient pour le sujet. Ces journées ont reçu un franc succès. Elles ont eu lieu en Alsace, en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Centre-Val-de-Loire, en Ile-de-France, en Franche-Comté, en Bourgogne, en Aquitaine, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées. Des journées sont aussi envisagées en Poitou-Charentes et en PACA, selon la mobilisation des partenaires.



Etat des lieux régional présenté en salle lors de la tournée organisée en Languedoc-Roussillon



L'occasion, lors de la visite de terrain, d'illustrer le point de vue des forestiers naturalistes de l'ONF...

LES ACTIONS NATIONALES

Appui statistique aux différentes études mises en œuvre par le réseau

Certaines actions mises en œuvre par le réseau nécessitent l'utilisation de méthodes statistiques pour en tirer les informations les plus fiables possibles. Plusieurs disciplines sont ainsi développées, avec quelques membres ayant acquis les compétences nécessaires (ou en cours d'acquisition).

- ✓ Analyse de sélection d'habitats pour des études utilisant la télémétrie
- ✓ Analyse des facteurs de sélection d'habitats par modélisation (régressions)
- ✓ Analyse de la dynamique de populations permettant d'évaluer les évolutions de population dans le temps, et intégrant les calculs de densité et d'estimation d'effectifs, d'émigration, d'immigration, de fécondité et de survie...
- ✓ Modélisation cartographique de la distribution d'espèces, selon les localisations avérées, ou selon les niches écologiques supposées
- ✓ Tests de puissance pour la mise en œuvre de certains protocoles d'inventaire ou de suivi

Formations du réseau

Malgré la baisse des budgets ces dernières années pour ce type de formation, nous avons pu organiser avec le Département de la formation 2 stages :

- ✓ « **Détection ultrasonore** » : La détection ultrasonore des chauves-souris est la méthode la plus mise en œuvre par le réseau Mammifères, parce que la plus rentable pour obtenir à la fois une liste d'espèces et des indices d'activité permettant d'évaluer l'intérêt d'un site pour ces espèces. Un stage d'une semaine a été organisé afin de faire monter en puissance plusieurs membres du réseau déjà rompus à l'utilisation de cette technique (futurs experts au sein du réseau) et proposer un stage initial pour les nouveaux membres découvrant cette technique.
- ✓ « **Capture des chiroptères** » : Si la détection ultrasonore permet de réaliser une bonne partie des inventaires, elle ne peut suffire dans bien des cas à dresser un bilan complet lors d'un inventaire en forêt. La capture peut s'avérer nécessaire. Le réseau a donc pris en charge une formation en interne, afin de former des nouveaux membres à l'utilisation de cette technique très exigeante et pointue (technique de terrain, identification, déontologie). A terme, suite à cette longue formation, certains membres pourront se présenter à une session d'évaluation organisée par la SFEPM et le MNHN afin d'obtenir une validation de compétence. Ils pourront ensuite être détenteurs d'une autorisation nationale de capture (autorisation accordée par délégation du Directeur Général).

Une première européenne ! Lors de ce stage, les opérateurs se sont rendus en Réserve Biologique d'Archiane, sur laquelle le Réseau menait par ailleurs un inventaire classique. Plusieurs individus d'espèces rares ont été capturés, notamment un vieux mâle de Sérotine bicolore, bagué en Allemagne par des chiroptérologues de la faculté de Dresde dans le Parc national de Harz à 815m d'altitude en juin 2017, à 900km d'Archiane.



Photo T. Darnis ©

- ✓ « **Contrôle des EPI** » : Le Réseau Mammifères est amené à utiliser des techniques issues des grimpeurs élagueurs pour mener des expertises dans les arbres. Cela implique de bénéficier de formations à la grimpe (la dernière datait de 2017, la prochaine aura lieu en avril 2019), mais aussi d'une vérification annuelle du matériel utilisé par les opérateurs. Par le passé, alors que nous tentions, tant bien que mal, de nous appuyer sur des référents locaux, ce contrôle était souvent compliqué à organiser. Décision a donc été prise en 2018 de former Stéphan PAILLARD, membre du réseau, pour qu'il puisse réaliser ce contrôle, notamment lors de missions de grimpe.

Merci à l'ensemble des formateurs (Thomas DARNIS, Jean-Christophe GATTUS et Olivier VINET) pour leur investissement et le partage de toutes leurs connaissances !

Alimentation du Portail biblio de l'ONF

Depuis sa mise en place, le Portail Biblio s'est structuré pour assurer l'organisation des publications tant internes qu'externes à l'ONF. Le Portail offre des possibilités d'interrogations par thème, par auteurs, par collection (une collection Réseaux Naturalistes a été mise en place), par secteurs géographiques (d'une région à une forêt ou une réserve biologique), ainsi que par des mots-clés décrivant des sujets précis. Progressivement, cette base sera mise en connexion avec les outils informatiques ONF. Prochainement, elle devrait ainsi être mise en relation avec le SylvoPortail. Cela permettra alors à n'importe quel personnel consultant cette base géographique de connaître l'ensemble des « productions grises » portant sur son site de recherche. Tout ceci de façon automatique et sans nécessiter de recherche fastidieuse.

Trois membres du réseau Mammifères (Sébastien LAGUET, Thierry GAUTROT et Laurent TILLON) utilisaient jusque-là des bases de données bibliographiques autonomes (gérées sous Zotero®), dont les références ont été intégrées au Portail en 2017 par Sophie CORNU, administratrice de la base nationale. En 2018, le réseau s'est lancé dans l'enregistrement dans le portail Biblio de toutes ses productions ainsi que d'une multitude de références et publications régionales à internationales, portant sur le lien entre les mammifères et la forêt. L'objectif était ainsi de mettre à disposition de l'ensemble de la communauté ONF, de façon organisée et durable, l'ensemble de la connaissance du réseau Mammifères*. Cette mission, nécessitant la plus grande rigueur, a été confiée à Nathalie SACHET pour les productions du réseau et les publications françaises (20 jours), et à Jérémy GARIN pour les publications de langue anglaise. Ce dernier a collecté les articles des revues auxquelles le réseau est abonné (5 jours). *Qu'ils soient grandement remerciés pour leur investissement et la qualité de leur travail.* Par ailleurs, les autres opérateurs ont continué à enrichir leurs bases, régulièrement déversées dans le Portail ONF. Au total, 538 documents ont été enregistrés :

- 198 rapports d'études dont 23 rapports de gestion
- 31 articles scientifiques rédigés par des membres du réseau, dont plusieurs dits « de rang A » (en langue anglaise avec comité de lecture, notamment un article de synthèse sur « les chiroptères et la forêt » dans une encyclopédie internationale sur les chiroptères)
- 309 saisies traitant des mammifères

*Compte tenu du caractère confidentiel des propositions de gestion pouvant être faites à un commanditaire d'une expertise, gestionnaire d'un espace aux multiples enjeux, les rapports de gestion ont en effet été enregistrés dans le Portail, mais en mode confidentiel. Ainsi, seul le producteur de l'expertise (le Réseau Mammifères) a accès à cet enregistrement. Le rapport de gestion reste donc à la discrétion du commanditaire de l'étude.

RESEAU MAMMIFERE : Localisation des rapports (inventaire et gestion)

DT Seine-Nord : 32 rapports

Agence territoriale Nord et Pas-de-Calais : 0
Agence territoriale Picardie : 16
Agence territoriale Ile-de-France Est : 10
Agence territoriale Ile-de-France Ouest : 2
Agence territoriale d'Alençon : 3
Agence territoriale de Rouen : 1

DT Grand Est : 30 rapports

Agence territoriale de Bar-le-Duc : 0
Agence territoriale de Verdun : 6
Agence territoriale de Metz : 0
Agence territoriale de Sarrebourg : 2
Agence territoriale Vosges Ouest : 1
Agence territoriale Meurthe-et-Moselle : 1
Agence territoriale Vosges Montagne : 0
Agence territoriale Ardennes : 2
Agence territoriale Aube Marne : 7
Agence territoriale Haute-Marne : 0
Agence territoriale Nord Alsace : 5
Agence territoriale de Schirmeck : 2
Agence territoriale de Colmar : 2
Agence territoriale de Mulhouse : 2

DT Bourgogne-Franche-Comté : 15 rapports

Agence territoriale Jura : 2
Agence territoriale de Vesoul : 0
Agence territoriale Nord Franche-Comté : 0
Agence territoriale de Besançon : 0
Agence territoriale Bourgogne Ouest : 0
Agence territoriale Bourgogne Est : 13

DT Auvergne-Rhône-Alpes : 28 rapports

Agence territoriale Ain - Loire - Rhône : 1
Agence territoriale Drôme - Ardèche : 1
Agence territoriale Isère : 2
Agence territoriale Savoie : 12
Agence territoriale Haute-Savoie : 6
Agence territoriale Montagnes d'Auvergne : 6

DT Midi-Méditerranée : 48 rapports

Agence territoriale Lozère : 2
Agence territoriale Alpes-de-Haute-Provence : 13
Agence territoriale Hautes-Alpes : 1
Agence territoriale Bouches-du-Rhône - Vaucluse : 9
Agence territoriale Aude - Pyrénées-Orientales : 1
Agence territoriale Hérault - Gard : 6
Agence territoriale Alpes-Maritimes - Var : 7
Agence territoriale Aveyron - Lot - Tarn - Tarn-et-Garonne : 1
Agence territoriale Ariège - Haute-Garonne - Gers : 4
Agence territoriale Hautes-Pyrénées : 1
Inter-Agences : 3

DT Centre-Ouest-Aquitaine : 28 rapports

Agence territoriale Pays de Loire : 12
Agence territoriale Bretagne : 6
Agence territoriale Poitou-Charentes : 2
Agence territoriale Val de Loire : 0
Agence territoriale Limousin : 0
Agence territoriale Berry-Bourbonnais : 3
Agence territoriale Landes-Nord-Aquitaine : 4
Agence territoriale Pyrénées-Atlantiques : 1



DR Corse : 3 rapports



Inter-DT : 2 rapports



DR Guyane : 9 rapports



Portée nationale : 3 rapports

Légende

- 0 rapport
- de 1 à 5 rapports
- de 6 à 10 rapports
- 11 rapports et plus

Actions de recherche

La forêt est considérée comme une zone refuge pour la biodiversité, en particulier pour les mammifères. Pourtant, certains pans de recherche sont orphelins, ne permettant que difficilement de cerner les relations entre les espèces et la forêt. De plus, parce que les recherches sur certaines espèces et la forêt sont récentes, les protocoles d'inventaires et de suivis doivent encore être améliorés. Ainsi, le réseau a poursuivi plusieurs actions de recherche dont certaines étaient déjà engagées en 2017 :

- ✓ « **Tests méthodologiques en vue de la mise en place de suivis temporels des chiroptères en forêt en s'appuyant sur des réseaux de placettes forestières de référence** » : La montée en puissance des questions relatives aux différents changements qui s'opèrent en forêt, particulièrement sous le spectre du changement climatique, implique d'une part l'émergence de questions relatives à la résistance, la résilience et/ou l'adaptation des écosystèmes forestiers et d'autre part des questions sur la réaction et les rôles que la biodiversité peut jouer face à ces changements. Il devient ainsi très important de se doter d'outils nous permettant de mettre en place des dispositifs d'observations durables et comparables. Pour les chiroptères en forêt, la mise en place d'un suivi temporel reste néanmoins problématique dans l'état actuel des connaissances. Le réseau a donc initié une étude permettant de tester des modalités de suivi, grâce à des appareils d'enregistrement automatique. Cette étude a débuté au printemps 2018 et se poursuivra en 2019.
- ✓ « **Compréhension de la stratégie d'occupation des habitats forestiers en système méditerranéen et montagnard par les chiroptères, et adaptation des protocoles standardisés d'inventaire et de suivis mis en œuvre pour la plaine** » : Le réseau réalise de nombreuses études et inventaires des chiroptères en zone de montagne ou en Méditerranée. Depuis 3 ans, plusieurs inventaires réalisés avec l'appui de détecteurs automatiques, ont révélé des lacunes dans nos protocoles d'inventaires actuels dans ces zones. Semblent en ressortir des décalages d'activité en seconde partie de nuit dans certains cas. La question est de cerner les dites conditions qui influencent le comportement de chasse des animaux. Il devenait urgent de mener une étude très ciblée sur le comportement des chauves-souris dans ces contextes et de tester d'autres stratégies d'échantillonnage à comparer à notre dispositif actuel. Ce programme a été mis en œuvre pour une durée de 5 ans. Elle est coordonnée par Vincent Parmain, un membre du réseau. Ce travail est effectué dans le cadre d'un diplôme universitaire, qui valorisera les résultats de cette étude pluriannuelle.

Partenariats

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) est un réseau de bénévoles agissant en partenariat avec d'autres associations, des administrations ou des organismes scientifiques pour connaître, protéger les Mammifères et sensibiliser le public à leur diversité et à leurs rôles. Cette structure, reconnue à l'échelle nationale pour ce qui concerne la protection des mammifères, rassemble des naturalistes et de nombreux scientifiques.

Un partenariat ONF/SFEPM a été mis en place depuis de nombreuses années. S'il a été moins actif en 2015, il a été relancé depuis 2016.

Pour les sujets scientifiques, lorsque des analyses statistiques pointues doivent être mises en œuvre, le réseau Mammifères prend l'attache du Muséum National d'Histoire Naturelle, de l'Agence Française de la Biodiversité (particulièrement Benoit PISANU, spécialiste de la dynamique des populations) et du Centre National de la Recherche Scientifique (CEFE de Montpellier, Aurélien BESNARD).

Plans nationaux d'actions (PNA)

Plusieurs PNA sont en œuvre sur les Mammifères, et concernent l'ONF de près ou de loin, trois en particuliers.

- ✓ « **Chiroptères** » : ce PNA concerne grandement l'ONF, puisqu'un volet forestier est dédié à la prise en compte des chiroptères dans la gestion des forêts. Le premier PNA courait sur la période 2009-2013. Le suivant vient d'être relancé pour la période 2017-2026. Le volet forestier y est particulièrement renforcé, avec cette fois ³un pilotage porté par l'ONF (le réseau Mammifères), la forêt privée (le CNPF) et les associations de protection de la nature (la SFEPN). Certaines actions portées par l'ONF peuvent bénéficier de la Mission d'intérêt générale (MIG) sur la biodiversité. En 2018, une action a particulièrement mis en valeur le travail partenarial autour de ce PNA (lire l'encadré en page 11).
- ✓ « **Lynx d'Eurasie** » : la SFEPN a lancé en 2018 un PNA « associatif » visant à relancer une dynamique de conservation de l'espèce dans l'Est de la France. Fin 2018, le MTES a demandé à l'ONCFS de lancer un PNA, sur le même modèle que les autres PNA du MTES. Actuellement, des réunions sont organisées pour associer différents partenaires autour d'actions de connaissance, de conservation, et de communication. Pour autant, les deux PNA ne se rejoignent pas toujours. Afin de cerner les besoins qui concerneront l'ONF, le Réseau Mammifères suit l'évolution de ces deux PNA.
- ✓ « **Loutre d'Europe** » : ce PNA concerne peu l'ONF, si ce n'est à travers plusieurs actions autour de la gestion des cours d'eau, de leurs emprises et des boisements rivulaires. Cette espèce recolonise le territoire français. En 2015, ce PNA est arrivé en fin de mise en œuvre. Toutefois, il vit une transition vers un nouveau dispositif qui reste à définir, probablement un nouveau PNA. L'ONF est peu sollicité pour la mise en œuvre d'actions de gestion conservatoire ou d'étude. Aucun temps n'y a donc été consacré en 2018, hormis une participation aux Comités de pilotage du PNA.

Merci à tous les membres du réseau qui ont contribué à ce bilan positif ! Leur investissement, qui s'inscrit dans la durée, concourt largement à renforcer la qualité de la gestion forestière et à proposer une image positive de l'ONF.

Merci à Véronique VINOT, Evelyne ACQUENIN, Nathalie LAMBERT, Isabelle CHARLES et Patrice HIRBEC (DFRN) pour le soutien administratif tout au long de l'année !!

³ En comparaison, le pilotage du volet forestier du précédent PNA était moins équilibré. En effet, il dépendait essentiellement d'un portage par la forêt publique.